

17 juin 2026

Une réunion extraordinaire du conseil de Shawville a été ouverte par le maire Bill McCleary, à la mairie à 19h30, le 17 juin 2026, avec les conseillers Richard Armitage, Julien Gagnon, Inger Elliott, Lyse Lacourse, Katie Sharpe et Lisa Taylor ainsi que Sandy Twolan, Ass't. Directeur général.

Avant l'adoption de l'ordre du jour, les conseillers Gagnon et Sharpe ainsi que le maire McCleary ont déclaré un conflit d'intérêts concernant le point 5 et ont indiqué qu'ils s'abstiendraient de participer à la discussion et au vote sur ce point.

- 146-26 Proposition de Lyse Lacourse que l'ordre du jour soit adopté avec des déclarations de conflits d'intérêts pour le point #5. Adopté.

1. Appel à l'ordre
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Planification stratégique des propositions
4. Légère variance
5. rue Isabella
6. Suspension de la séance

Propositions – Planification stratégique

Marcil Lavallée	20 000 \$
Kyanne Ste-Marie / SMI Performance	15 500 \$
Tango	25 900 \$
Groupe de Stratford	19 500 \$
Sayid Consulting	20 000 \$
Groupe des vecteurs	24 900 \$

- 147-26 Inger Elliott a proposé que le Conseil de la municipalité de Shawville autorise par la présente l'acceptation du Package de base de Tango pour le montant de 17 730,00 \$, plus les impôts applicables. Avec des options possibles à l'avenir. Adopté à l'unanimité.

- 148-26 Lisa Taylor a demandé que le Conseil de la municipalité de Shawville approuve par la présente la demande de dérogation mineure déposée par la Société d'Agriculture du Pontiac pour la construction d'une structure au-dessus et sur la servitude municipale située sur la propriété du 215 rue Lang.

Cette approbation est soumise aux conditions suivantes :

ATTENDU : la structure doit toujours maintenir un espace suffisamment libre pour permettre le passage sûr des véhicules d'urgence et des équipements de déneigement à travers la servitude.

ATTENDU QUE : le propriétaire du bien situé au 215 rue Lang est seul responsable de tout coût, dommage, entretien nécessaire, responsabilité ou autre problème découlant ou lié à la structure et à sa présence dans ou au-dessus de la servitude municipale.

ATTENDU : le propriétaire doit indemniser et dégager la municipalité de Shawville de toute réclamation, perte, dommage ou dépense résultant de la construction, de l'utilisation, de l'entretien ou de l'existence de la structure à l'intérieur ou au-dessus de la servitude. Adopté à l'unanimité.

Proposition de service pour les rues Isabella et Clarendon

FQM 22 200,00 \$ plus impôts

DWB 41 600,00 \$ plus impôts

- 149-26 Proposition de Lyse Lacourse que le Conseil de la municipalité de Shawville autorise par la présente l'acceptation de la proposition de service soumise par FQM pour un montant de 22 000,00 \$ plus taxes applicables pour l'extension du réseau d'égouts sanitaires des rues Isabella et Clarendon. Adopté.

Le maire McCleary et les conseillers Gagnon et Sharpe ont déclaré un conflit d'intérêts à ce sujet et, conformément aux exigences applicables, se sont abstenus de participer à la discussion et au vote.

- 150-26 Proposé par Julien Gagnon, que la réunion soit levée à 19h34.

Directeur général du Major Ass't
